

## RANDONNEES BOURGERONNES – 27670 BOSROUMOIS

### Adhèrent (te) Second Club - Bulletin d'Adhésion 2024/2025

Toutes les rubriques sont à compléter très LISIBLEMENT par TOUS les Adhérents anciens et nouveaux, afin de faciliter le travail de secrétariat. Tous les chèques à l'Ordre de RANDONNEES BOURGERONNES – 27670.

#### Adhérent :

Nom :		Prénom :	
N° de Licence FFR :		Date de Naissance :	
N° Téléphone Fixe :		N° Portable :	
Adresse Mail :			
Adresse Habitation :			

#### MONTANT de la COTISATION à Randonnées Bourgeronnes :

Cotisation **Second CLUB – 20 Euros** par personne.

- **Documents à fournir avec l'inscription OBLIGATOIRE, les N°01 & N° 02**
- 
- **N° 01- Certificat médical obligatoire :** Nous fournir une Photocopie, l'adhérent (te) s'engage à fournir une photocopie de son certificat médical à l'inscription.
- 
- **N° 02 - L'adhérent (te) s'engage à nous fournir une photocopie de sa licence 2024/2025 de son club d'origine à l'inscription.**
- 
- **L'acceptation du Règlement intérieur.**
- **Droit à l'image :** l'adhérent (te) autorise Randonnées Bourgeronnes à utiliser les photos de l'adhérent (te) dans le cadre d'une diffusion à l'usage du site de l'association (Web, support internet, info Mairie, etc...).

#### DATE et SIGNATURE de L'ADHÉRENT (obligatoire pour valider l'autorisation)

Date :

Signature :

Lire le règlement RBourgeronnes

